

Office Public Municipal d'HLM de Besançon - Programme de construction de 100 logements, rue du Parc ZAC de Planoise - Garantie de la Ville pour le remboursement d'un emprunt de 33 096 049 F contracté auprès de la Caisse de Prêts aux Organismes d'HLM - Modification de la délibération du 19 septembre 1983

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 19 septembre 1983, le Conseil Municipal a accordé la garantie de la Ville pour un emprunt global de 33 096 049 F que l'Office Municipal d'HLM a contracté à hauteur de 33 096 029 F auprès de la Caisse de Prêts aux Organismes d'HLM pour une durée de 34 ans, emprunt destiné à financer le programme de construction de 100 logements, rue du Parc à Planoise.

Cet emprunt a été réalisé en 5 tranches de 14 423 440 F, 5 107 960 F, 4 232 000 F, 4 041 605 F et 5 291 024 F.

M. le Président de l'Office Public Municipal d'HLM nous a informés qu'il envisage de renégocier auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, le prêt de 5 107 960 F pour un montant résiduel de 5 020 529,40 F et pour la durée résiduelle de 28 ans à des conditions plus avantageuses : taux d'intérêt variable de 6,80 % avec taux de progressivité des annuités : 1,95 %.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces nouvelles modalités et à modifier en conséquence la délibération du 19 septembre 1983.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. TISSOT, Président de l'Office Public Municipal d'HLM ne prenant pas part au vote), adopte les propositions du Rapporteur.